

> la lettre des résidents de meurthe & moselle **HABITAT**

 **GARANTIE  
5 ans**

 **INSTALLATION  
FACILE**

 **85 db**

 **FONCTION  
SILENCE  
MOMENTANÉ**

 **Pile  
remplaçable  
AUTONOMIE  
5 ans**



Discret, sans fil, fourni avec une pile

**GRATUIT**

## Un détecteur de fumée à votre disposition en agence

A compter du 2 mars prochain, nous vous invitons à vous rendre à votre agence pour retirer gratuitement votre détecteur de fumée. En cas de début d'incendie dans votre logement, en repérant les premières fumées, le détecteur vous alertera par un puissant signal sonore.

Le retrait est possible en agence jusqu'au 27 mars du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 30 de 13 h 30 à 17 h 30.

Il vous appartient d'installer ce détecteur dans le logement que vous occupez, en suivant les recommandations précises indiquées au dos de cette feuille. Une notice d'utilisation vous sera remise avec l'appareil.

Si vous avez choisi d'installer vous-mêmes un détecteur acheté par vos soins, nous vous le rembourserons sur présentation d'un justificatif d'achat.

**Il peut sauver des vies !**



### Déclaration d'assurance

Il est important de notifier à votre assureur l'installation du détecteur. Cette attestation, fournie par vos soins, peut éventuellement vous permettre de bénéficier d'une réduction de votre cotisation. Renseignez-vous auprès de votre assureur.

Le D.A.A.F. (Détecteur Autonome Avertisseur de Fumée) est un produit homologué CE EN 14604 NF 292 DAAF

Votre satisfaction  
est notre priorité

**ENGAGEMENT  
DE SERVICE**  
**QUALIBAIL**  
REF. 113  
**AFNOR CERTIFICATION**

[www.afnor.org](http://www.afnor.org)

### Vos agences de proximité

JARVILLE-TOMBLAINE 2, rue Jean-Philippe Rameau à Jarville 03 83 58 45 85

LAXOU-MAXEVILLE 1, rue du Madon à Maxéville 03 83 95 84 84

VANDŒUVRE 1, allée Marken 03 83 58 49 50

Bassin de POMPEY résidence Montcalm 1, rue de Brest à Champigneulle 03 83 38 00 38

PONT-A-MOUSSON résidence Lannes - Le Breuil avenue Edmond Michelet 03 83 80 44 70

BRIEY 15 bis, rue de Lorraine 03 82 20 39 00

LONGWY résidence Turenne 6, rue Molière 03 82 25 92 00

## Détecteur de fumée : vos obligations

La loi vous impose de veiller à l'entretien, le bon fonctionnement et le remplacement en cas de panne du détecteur.

Nous vous recommandons :

- de tester une fois par semaine le détecteur
- de veiller toujours à ce que votre détecteur soit dégagé de tout objet et dépoussiéré
- lorsque le détecteur sonne par petits coups répétés, cela indique un **dysfonctionnement**
- en cas de panne ou de détérioration, la loi vous impose son remplacement

## Les consignes à respecter en cas d'incendie

**RAPPEL**

En prévention, n'encombrez pas les paliers et les circulations.

Appellez ou faites appeler les Sapeurs-pompiers.

N'entrez jamais dans la fumée. Si vous êtes dans la fumée, mettez-vous un mouchoir devant le nez, baissez vous, l'air frais est près du sol.

No prenez jamais l'ascenseur, prenez les escaliers.

**1 Si l'incendie se déclare chez vous et que vous ne pouvez pas l'éteindre immédiatement :**

Evacuez les lieux.

Fermez la porte de votre appartement.

Sortez par l'issue la plus proche.

**2 Si l'incendie est au-dessous de votre couloir :**

Restez chez vous.

Fermez la porte de votre appartement et mouillez là.

Manifestez vous à la fenêtre.

**3 Si l'incendie est au-dessus : sortez par l'issue la plus proche.**

Conforme à l'arrêté du 5 février 2013 relatif à l'application des articles R.129-12 à R.129-15 du CGH.

d'Édipage Media - photos: iStock photo, iStock.com/stephen



## Maisons & appartements à vendre

Vous êtes locataire de meurthe & moselle HABITAT, voici des offres qui vous sont exclusivement réservées à des tarifs préférentiels.

Pour tout renseignement, contactez : Alfred de PABLO au 03 83 17 56 67 (ade Pablo@mmhabitat.fr), Mélanie COLSON au 03 83 17 56 81 (mcolson@mmhabitat.fr) ou en vous rendant à l'agence commerciale du Grand Nancy, 16 rue de Serre à Nancy (près de la gare)



T1 bis de 35m<sup>2</sup> dans copropriété de 36 lots  
Charges annuelles estimées à 1067€  
CLASSE ENERGIE F



Pavillon T4 de 92m<sup>2</sup> avec garage et jardin  
Situé dans secteur calme et agréable à 15 minutes de Lunéville - CLASSE ENERGIE E



Résidence les Lilas, dans un secteur calme, proche écoles et commerces. T3 de 54m<sup>2</sup> dans copropriété de 16 lots  
Charges annuelles de copropriété : 794€ - CLASSE ENERGIE E



T5 de 95m<sup>2</sup> dans copropriété de 30 lots  
Charges annuelles de copropriété estimées à 1924€  
CLASSE ENERGIE E

Maisons & appartements proposés en partenariat avec



### Permanence d'urgence

A votre disposition 365 jours par an en contactant le 03 83 93 33 89 pour des problèmes liés à la sécurité des biens et des personnes. Ce numéro est disponible en semaine en dehors des horaires d'ouverture entre 12h30-13h30 et 17h30-8h, les week-ends et pendant les jours fériés.

lettre d'informations des résidents de meurthe & moselle HABITAT  
Directeur de la publication : Jean-Paul CRUCIANI, directeur général. Responsable de la rédaction : Fabrice GARLAND. Illustrations : meurthe & moselle HABITAT. Impression : Atelier Lorrain. Tirage : 16 000 exemplaires. ISSN 1772-9122. Dépôt légal n°1593 meurthe & moselle HABITAT 33, boulevard de la Mothe BP 80 610 54010 Nancy cedex - 03 83 17 55 55 - SIREN 783 329 774 R.C.S. Nancy